

Notes Locales et Provinciales

M. Benoit Richard est arrivé jeudi d'un voyage de plusieurs jours dans la province d'Ontario.

Mercredi dernier, jour de la Confédération, un grand nombre de personnes de ce village s'étaient rendues à Summerside pour assister aux cours de chevaux qui avaient lieu ce jour là.

Le gouvernement provincial est à faire construire un pont en fer et acier au moulin Yeo, près de l'église de St. Antoine de Bloomfield.

Ce pont sera l'un des meilleurs de la province et notre représentant, l'hon. Ben. Gallant, a droit aux félicitations pour avoir obtenu le consentement du Ministre des Travaux publics pour la construction de ce pont.

Jeu de la semaine dernière était en avance sur les côtes de Misouche.

M. le docteur Murphy de ce village est allé à la convention maritime des médecins, à Halifax, la semaine dernière. Pendant son absence, M. le docteur Joseph McCraith le remplaçant auprès de ses clients.

Au nombre des personnes qui se préparent pour aller au pèlerinage à Ste. Anne de Beauport le 7 du mois, il y a Mlle. Guertie Dorgan, institutrice et sa sœur; Mlle. Bernard, fille de M. Fidèle O. Bernard; Mlle. Winnie Bernard, fille de M. Théodore Bernard; M. Prosper Gaudet de Peterville et son enfant, M. Pierre C. Bernard. Mme. Joseph Harper, Jean S. Boute, Mme. veuve Joseph Poirier, Mme. Théodore Bernard et plusieurs autres.

Rev. le M. Ste. Marie du couvent de Tignish est en visite au Couvent N. D., Rustico.

Rev. le M. St. Joseph, Supérieure du Couvent N. D., Tignish était de passage à Rustico, en revenant de Charlottetown, jeudi dernier.

Des courses en chaloupes auront lieu, mercredi après midi à Tignish Run, pour le bénéfice du district d'école de Anglo Tignish.

M. Morron, inspecteur des fromageries pour cette province, vient de faire une visite officielle à Tignish. Il nous disait lundi que la fromagerie de Tignish est, pour se servir de ses propres paroles "The most up-to-date of this province" cela reflète du crédit sur l'exécutif de cette institution ainsi que sur les patrons, qui voient dans cette industrie un grand bénéfice.

Le Pique-Nique de Rustico, le premier juillet, a été un succès sous tous les rapports. Une foule de personnes s'étaient rendues sur le terrain où des tables de rafraîchissements des plus exquis et des amusements de toute sorte avaient été préparés pour l'occasion. La somme réalisée est très élevée.

Depuis quelques jours il fait une chaleur intense, cependant les nuits sont fraîches ce qui nous donne un peu d'aïance.

Miles. Freda et Nora, filles de M. Charles Dalton de ce village, sont arrivées de Boston la semaine dernière.

Les paroissiens de St. Jacques, Egmont Bay se préparent pour un grand pique-nique le 22 juillet. N'oubliez pas la date, juillet 22.

Une bigaïre, qui peut être aurait eu des conséquences funestes (à la Doherty) sans l'intervention de quelques uns de nos villageois, a eu lieu mardi soir dernier, dans ce village, lors d'une danse organisée dans la salle publique par quelques uns du village voisins. Heureusement les personnes mêlées dans le fracas ne sont ni de ce village ni français. Tant mieux.

M. Nemoir Pineau d'Acadia ville, N. B., est en visite à Rustico depuis quelques jours. M. Pineau est natif de Rustico et habite Acadia ville depuis 26 ans. Il est maintenant l'un des cultivateurs à l'aise

de cette grande et belle paroisse. Le lieutenant gouverneur McKinnon a honoré la paroisse de Rustico de sa présence le jour du pique-nique, le premier juillet. Il était accompagné de sa fille.

L'hon. Ben Gallant et Mme. Gallant de Bloomfield étaient à Rustico, mercredi dernier.

M. J. J. Arsenault vous ira bien agréer nos sincères remerciements pour l'intérêt qu'il porte à notre journal. M. Arsenault possède cette fierté nationale qui caractérise tout bon patriote.

M. le docteur Johnson est à faire peindre sa résidence qui présentera un beau coup d'œil lorsque l'ouvrage sera terminé.

La vitrine de la pharmacie Gallant présente un charmant coup d'œil. M. Gallant garantit toutes les médecines qui portent son nom.

M. le docteur Murphy de Tignish a été élu président de l'Association Médicale des Provinces Maritimes à la convention tenue à Halifax, la semaine dernière.

Le Pionnier de Summerside dit que l'adresse du président de l'Association conservatrice du comté de Prince, le Dr. Murphy, n'est que "Cant and hypocrisy"; et que le docteur veut un change de gouvernement que pour quelque position; de plus, que le docteur professe de posséder toute la sagesse et que les autres ne sont que des imbéciles et des ignorammes.

Connaissant le président de l'association conservatrice comme nous le connaissons, nous croyons que les remarques du Pionnier sont un peu trop fortes à l'égard du docteur; cependant un peu plus de modestie, moins d'arrogance, et une séparation complète de quelques parasites politiques dans son entourage, seraient à l'avantage du parti qu'il veut conduire.

Hier, à une assemblée régulière de la Société Académique de Secours Mutuel, MM. Sylvain T. Gaudet, architecte, de la Société et M. F. J. Boute, rédacteur de L'IMPARTIAL, ont été nommés délégués pour représenter la Société au 6ème Congrès Académique à St. Basil, les 19 et 20 du mois d'août.

L'Autel

Mardi matin, le 30 juin, M. Pierre Blanchard conduisait à l'autel Mlle. Euphrasie Chiesson, institutrice. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rev. D. M. McDonald. Les témoins étaient M. Edmond Chiesson et Mlle. Marie Blanchard, sœur du marié. Bonheur et prospérité.

Miscouche

Au commencement de cette semaine, nous avons eu le privilège d'assister à trois représentations théâtrales données, dans notre salle, par la "Colonial Stock Company". Les pièces jouées étaient d'un ordre assez élevé, et la manière dont chaque rôle a été interprété reflète beaucoup d'honneur sur les acteurs de ce cercle dramatique.

Les jeunes gens qui font partie de ce groupe possèdent des aptitudes et de connaissances théâtrales bien au-dessus du commun. Mentionnons que ces personnes ont déjà donné des représentations dans plusieurs des grandes villes des États-Unis et du Canada, ce qui n'est pas peu dire.

Les séances dramatiques de ces jeunes gens méritent d'être vues et écoutées. Pour nous, accoutumés généralement à des représentations toujours fort belles et relevées en elles-mêmes, mais parfois interprétées d'une manière assez médiocre, la vue de plusieurs de ces pièces rendues par des personnes compétentes est propre à nous faire comprendre avec plus de justice ce que devrait être un drame bien joué.

Nous regrettons que, les deux premiers soirs, l'auditoire ait été peu nombreux. C'est assez rare que nous soyons favorisés d'un régal aussi plaisant et exquis, d'une leçon aussi utile et profitable, et il conviendrait d'y goûter lorsqu'il l'occasion favorable se présente.

L'analyse des trois pièces mises sur la scène, et la description des décors qu'elles nécessitent, demanderaient trop d'espace. Disons seulement que For Heart and Ho-

me, A Wife's Peril, et Under the North Star, avec leurs scènes parfois humoristiques et désopilantes, souvent pathétiques et graves, toujours mouvementées et émouvantes, sont de nature à plaire à tout le monde, et ces drames joués par les acteurs de la "Colonial Stock Company", méritent une salle bien remplie.

Nous souhaitons un bon succès aux artistes du cercle étranger, et nous espérons qu'ils reviendront plus tard avec quelques pièces de la nature de ces dernières.

L'autre jour je demandais à ma tante Pélagie: "Avez-vous vu l'éclipse du soleil dimanche dernier?" "Une éclipse du soleil me répondit elle, je n'en savais rien". Voilà, voilà, je parie qu'un grand nombre de personnes ne lient pas les almanachs, ou bien ne regardent pas les bonnes pages. Ces petites brochures ne contiennent pas seulement des historiettes, des calembours, des réclames de remèdes brevetés, des lettres de témoignages, etc.; dans les recueils on trouve souvent quelques "informations astrologiques" fort bonnes à savoir. Bah! n'en parlons plus. L'ignorance de ces choses n'est pas un crime.

J'aimerais tout de même que les almanachs pussent nous dire le temps précis où certaines étoiles vont filer. Seulement quelques personnes ont pu admirer la magnifique météore causé par une étoile filante il y a quelques jours passés. Assis à ma table à cet instant, je n'ai vu qu'une forte réflexion comme celle d'un falot. Peut-être, plus tard... au revoir.

ALEX.

3 juillet 1908

ON DEMANDE DE LA PLUIE

Tous se plaignent de la sécheresse qui met en danger les grains et les céréales dans les alentours de Montserrat.

Il faudrait, disent ils, une bonne pluie, pour nous ragailardir.

Pris Entre deux Wagons

Les accidents de chemins de fer à Chaudière Curve, près Lévis, P. Q. sont devenus presque journaliers.

Jeu de la semaine dernière, du nom de Caron, avait les deux jambes coupées par un wagon de fret. Samedi matin, accident plus grave: il y a eu mort d'homme, cette fois, et mort particulièrement horrible.

Un jeune serre-frein, ayant nom Malouin, fils de M. Samuel Malouin, de Chaudière, était à attacher deux wagons de fret.

Quand on va à cette besogne, parait il, c'est comme lorsqu'on va au combat: on court autant de chances d'y rester que d'en revenir.

Tout à coup le chef du train, qui se trouvait non loin de là, vit le jeune Malouin suspendu et le mouvement commencé et se rejeter en arrière, sans pousser un cri, sans remuer un membre.

Le malheureux était pressé entre deux wagons, épouvantable étirement!

Le chef du train donna au mécanicien l'ordre d'avancer. Dès que la locomotive se mit en marche, suivis des wagons déjà attachés, le corps du malheureux Malouin tomba sur la voie, inerte, la poitrine défoncée, le sang giclant de la blessure comme d'une pompe.

Le Dr Bergeron, aussitôt appelé, jugea l'état du blessé désespéré, mais néanmoins le fit transporter à Lévis sur un train de l'Intercolonial. On n'avait pas dépassé Saint-Romuald que déjà Malouin avait rendu le dernier soupir.

On renvoya donc le cadavre chez les parents à Chaudière.

La Récolte des Fruits

Les conditions de la température, l'hiver dernier, ont été des plus favorables pour les fruits. A l'exception de quelques journées, il n'y a eu aucune de ces tempêtes de neige qui retardent l'expédition des pommes des entrepôts d'Ontario vers les ports d'embarquement. La quantité de pommes enlommagées par la gelée dans les entrepôts ou au cours du transport a été insignifiante.

Drame horrible à Seattle

On commencera dans quelques jours à Seattle (Washington), un des procès les plus sensationnels dont les côtes du Pacifique aient été témoins.

Mme Edouard Roy, âgée de 85 ans, a été arrêtée sous l'accusation d'avoir assassiné son mari et l'avoir ensuite fait brûler son cadavre. On prétend que l'accusée a tué son époux en l'assommant à coups de hache. La vieille femme affirme que son mari est mort dans une chaise à la suite d'excès alcooliques.

M. et Mme Edouard Roy arrivèrent à Seattle il y a quinze ans environ. Ils venaient de Lévis. Leur fils Philippe et leur fille, Philomène, les avaient fait venir à Seattle pour donner au vieillard l'avantage de ce corrigier du vice de l'ivrognerie.

Leur fils Philippe les plaça sur une belle ferme à Port Orchard, près de cette ville. Dix années durant, le couple vécut dans la plus parfaite harmonie et la prospérité régna à la maison. Mais, il y a cinq ans, Edouard Roy se remit à boire et il devint bientôt un des habitués les plus réguliers des buvettes canadiennes-françaises de Seattle où on l'appelait familièrement "le vieux canayan Roy".

A la suite de ses orgies, le vieux Roy eut de fréquentes querelles avec sa femme. Les époux se séparèrent plusieurs fois, le mari demeurant à la ferme tandis que la fille recueillait sa vieille mère. Le matin du prétendu crime, Roy a été vu en état d'ivresse. C'est dans l'après-midi que Mlle Roy se rendit à la demeure de ses vieux pa-

rents et aperçut sa mère dans la cour, secouant des cendres avec un râteau.

Elle lui demanda où était son père et la vieille répondit qu'il était parti pour Seattle dans la matinée et n'était pas encore revenu.

Le feu de joie allumé par Mme Roy dans sa cour éveilla les soupçons des voisins. Ils firent des recherches et trouvèrent des lambeaux d'habits autour des charbons qui brûlaient encore. Les autorités furent immédiatement averties.

Mme Roy commença par nier qu'elle avait brûlé le corps de son mari; elle nia même toute connaissance d'un crime quelconque; mais elle finit par avouer qu'elle avait trouvé le vieillard mort dans une chaise et avait brûlé le cadavre.

L'enquête préliminaire, Mme Roy était accompagnée par ses deux enfants. Cette pauvre vieille traînée en cour pour répondre à l'accusation du meurtre de son mari, avec qui elle a vécu 66 ans, présentait aux yeux de la foule curieuse, toujours avide de sensation, un émouvant spectacle.

L'accusée plaida innocence et le juge fixa à \$2,500 la caution exigée pour sa mise en liberté provisoire. Les amis de Mme Roy sont actuellement en correspondance avec des parents influents de Québec et on compte que la caution sera fournie d'ici quelques jours.

Mlle Roy se dit certaine que son père n'a pas été assassiné par son épouse. "Elle raconte certaine- ment la vérité", dit-elle. "Maman était devenue presque folle, à la suite des avanies que lui faisait subir mon père et je m'explique facilement qu'elle ait été portée à brûler son cadavre".

Mme Roy semble avoir les sympathies de toute la population.

tables ont été signalés dans la Nouvelle-Ecosse, par suite de l'humidité de la température. Ce sont les fruits qui ont été emmagasinés dans un état de maturité trop avancé. Aussi, pour ce qui concerne la Nouvelle-Ecosse, la réputation que cette province s'est acquise depuis quelques années, sur le marché anglais, en a-t-elle souffert.

Dans l'Ontario et Québec, la saison hivernale qui vient de s'écouler a été excellente. Les arbres ont supporté les rigueurs de l'hiver en condition parfaite.

On rapporte que l'humidité que nous avons constatée dans les premiers jours de mai ont favorisé merveilleusement la pousse et le développement des feuilles et des bourgeons. Dans les districts 1, 2 et 3 d'Ontario, le feuillage des arbres présente un coup d'œil magnifique.

Dans la Nouvelle Ecosse et la Colombie-Anglaise, nous avons la perspective brillante d'une très forte récolte, si la température que nous avons se maintient pendant une quinzaine de jours. Mais il ne faut pas oublier que le danger le plus sérieux n'est pas encore passé. Un changement brusque de la température une sécheresse prolongée pourraient détruire nos espérances.

Les rapports reçus des diverses parties du Dominion, au sujet des pruniers, groseilliers, cerisiers, vignes, etc., sont tous encourageants et nous promettent un bon rendement. L'hiver dernier n'a nullement affecté les arbres ou arbustes; on dit que les vignes sont dans une admirable condition et que l'automne prochain nous aurons une très abondante récolte de raisin.

Les tomates, assurément, ont été plantées dans une condition idéale, grâce à la douceur de la température et aux fréquents orages que nous avons eus.

On nous informe que les insectes qui causent la ruine de tant d'arbres fruitiers, sont très rares; mais en quelques endroits on signale l'apparition. Aux arboriculteurs à prendre, dès le début, les moyens nécessaires pour détruire cette peste.

On rapporte que la quantité de chenilles est extraordinaire dans les vergers des Cantons de l'Est.

Enfin, comme le dit avec tant de raison M. J. A. Ruddick, directeur de la Ferme expérimentale, Ottawa, les jardiniers devraient examiner avec le plus grand soin leurs arbres fruitiers afin de détruire, dès leur apparition, tous les insectes des-

tructeurs. M. J. Fletcher, entomologiste du Dominion, à la Ferme expérimentale d'Ottawa, serait heureux que nos jardiniers lui envoyassent des spécimens d'insectes pour en faire l'analyse.

Un crime odieux et dont les circonstances, entourées du plus profond mystère, provoquent une grosse émotion à Lyon, a été commis et découvert dans les circonstances suivantes:

Deux ouvriers de la Guillotière s'en allaient, de bon matin, courir la campagne. Comme ils passaient rue Rachais, ils aperçurent à terre, dans l'angle d'un mur, un sac volumineux qu'ils ne maquèrent pas de tâter même assez brusquement.

C'est moi! s'écria l'un. Et il ajouta: — On dirait de la viande!

Les deux hommes, intrigués, s'en furent prévenir la police. Un brigadier et un gardien de la paix arrivèrent et ouvrirent le sac. Pour cela ils n'eurent qu'à couper une mince ficelle qui fermait l'orifice. C'était bien de la viande c'était même de la viande humaine. Une femme morte, toute nue, dont les jambes étaient revêtues de bas et de souliers. Jeune et assez jolie, elle avait, détail étrange, la chevelure tondue ras. La bouche et le nez étaient souillés de sang, comme si elle avait été étouffée. Ses habits étaient au fond du sac, dans lequel la malheureuse se trouvait littéralement plié en deux, le visage entre les chevilles.

Il était cinq heures du matin lorsque fut constaté le crime. Une heure après, la morte était reconnue, et bientôt on découvrait son mari, qui donna en pleurant des détails suivants: — Je me nomme Servageon, j'habite 110, grande rue de la Guillotière, et je suis ouvrier vermicellier, ainsi que ma femme. Nous travaillions à la même maison; mais, depuis deux jours, elle avait été congédiée, faute d'ouvrage.

—Madame est demanderesse? fait-il d'une voix mielleuse. Oh! vous pouvez, madame, avoir toute confiance en mes lumières. Du reste, j'ai l'oreille du tribunal.

La dame lève les yeux et... pousse un cri de terreur — Mon Dieu! dit elle, mais cet homme est Mre Parlecieux. C'est l'avocat qui m'a ruiné il y a un an. Au cri poussé par la veuve, une grande foule accourut. On l'en-

Cadavre dans Un Sac Avocats et Huissiers

(LEGENDE)

Les huissiers, dit-on, n'ont jamais fourni un seul saint au paradis. Ce n'en doute guère. Mais les avocats n'en ont fourni qu'un seul. Et encore est-il entré au ciel par une supercherie digne du diable.

—Contez moi donc l'histoire de cet avocat qui a forcé la consigne céleste.

—Il y a trois siècles environ, un avocat se glissa au paradis sous le nom d'un sien cousin, abbé de Cîteaux, que venait de mourir en odeur de sainteté.

Tout alla bien pendant deux jours, et personne ne s'en douta. Mais au bout de deux jours, notre avocat eut la nostalgie du palais. Il s'ennuyait. Il se mit donc à arpenter les parvis du ciel, dévisageant les passants, comme il faisait autrefois dans la salle des Pas Perdus.

—Une cause! une cause! il me faut une cause! Je veux une cause, dussé-je plaider pour rien. Mais tous les passants avaient un air joyeux qui ne dénotait guère les préoccupations de la chicanerie. Il était consterné, furieux.

Tout à coup, il avisa une jeune femme, vêtue de longs habits de deuil, qui, les yeux baissés, le front mélancolique, se promenait lentement en donnant la main à un enfant.

—Victoire! s'écria notre homme en faisant une gambade joyeuse. Voilà mon affaire. Voilà la veuve et l'orphelin.

En un tour de main, il ajuste son rabat, drapé élégamment sa robe, et se présente à la veuve en décrivant la plus aimable de ses courbettes. —Madame est demanderesse? fait-il d'une voix mielleuse. Oh! vous pouvez, madame, avoir toute confiance en mes lumières. Du reste, j'ai l'oreille du tribunal.

tour, ou la questionne. Une clameur générale retentit bientôt. —Un avocat! il y a un avocat au paradis! Mais à quoi pense saint Pierre!

Saint Pierre arrive à son tour. Il reconnaît son erreur, et comme l'intrus de quitter à l'instant même une demeure qui lui est interdite. M. Parlecieux, un instant intimidé, reprend bien vite toute son assurance. Il monte sur un terre, retousse ses manchettes, toussé, se mouche, puis, étendant ses mains vers l'auditoire, il s'écrie: "Quid cur? quare? quomodo? quando?" Vous m'ennuyez, riposte crûment le gardien du ciel. Allez-vous-en!

—J'y consens, si toutefois la chose est légale. Je demande un tribunal la permission de lui poser une seule question. —Passez, mais vite.

—Messieurs, s'il y a dans l'univers un lieu où la loi doit être respectée, il me semble que c'est ici, dans l'éternelle justice. —Certainement.

—Eh! bien! messieurs, d'après la loi, un propriétaire ne peut expulser un locataire sans lui envoyer une sommation par huissier. J'attends la sommation.

Saint Pierre fut ébranlé par ce raisonnement. — Soit! dit-il, qu'on aille chercher un huissier pour faire la sommation.

Cinq ou six officiers partent immédiatement à la recherche d'un huissier. Mais, après de longues investigations, ils reviennent sans amener l'officier civil.

—Eh bien! fait saint Pierre, où est cet huissier? —Au fait, je n'y pensais plus. Jamais il n'en est entré un seul ici. Comment faire? L'éclat de rire de M. Parlecieux lui répond en voyant l'embarras du gardien céleste.

—J'attendrai longtemps ma sommation, dit-il, en faisant un geste victorieux. Saint Pierre était battu. Un de ses conseillers lui souffla l'idée de laisser entrer, pour quelques jours seulement, un huissier au paradis, afin d'expulser l'avocat.

—Ce serait un mauvais expédient, répondit-il. Vous ne connaissez pas les avocats. Le nôtre trouverait moyen d'ergoter sur la validité de la sommation, et, finalement, ne partirait pas du tout. De sorte que je me trouverais avec un avocat et un huissier sur les bras. C'est déjà trop du premier.

Et voilà pourquoi, il y a un avocat au paradis. X Ancienne Lorette, 15 juillet 1908

An educated blind person is as a rule self-reliant, self supporting and an inspiration to those with whom he comes in contact. An uneducated blind person is a burden to himself and to his friends. Education is free to every blind boy and girl in the Maritime Provinces and Newfoundland but this fact is not always known to the parents of such children. Our public spirited citizens, boys and girls as well as grown ups, to help forward the work of the School for the Blind at Halifax can best do so by sending to the superintendent the names, ages and addresses of all blind persons under twenty one years of age. Address to C. F. Fraser Superintendent School for the Blind, Halifax, N. S.

BERNARD HOTEL Tignish, P. E. I. This well known hotel has been refitted and renovated this spring, making it one of the best hostelry in Prince County. Only a few minutes' walk from the Railway Depot. Rates Moderate. Good Stabling in connection. THEO. BERNARD, PROP.

50 YEARS' EXPERIENCE PATENTS TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c. Munns & Co. 361 Broadway, New York